

## Appel d'offres LOI-2022-20 | Aménagements récréatifs du Domaine du boisé Services professionnels en architecture du paysage et en ingénierie

La Municipalité de Boischatel (ci-après « la Municipalité ») invite les professionnels (architecte paysagiste/ingénieur) à présenter une soumission pour l'octroi d'un contrat de services professionnels pour « les aménagements récréatifs du Domaine du boisé ». La firme sera responsable entre autres, de la coordination en vue de la construction du projet, de la gestion, de la réalisation des plans et devis ainsi que de la surveillance débutant à l'été 2023.

Les firmes intéressées sont invitées à répondre, dans les délais prescrits, à la présente demande de soumissions par appel d'offres public.

Seules les entreprises ou les personnes détenant tous les permis, certificats ou licences requis par la Loi sont autorisées à soumissionner.

La Municipalité ne s'engage à accepter ni la soumission la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, et elle décline toute responsabilité à l'égard de l'un ou l'autre des soumissionnaires en cas de rejet de toutes les soumissions. Le contrat est adjugé sur décision du conseil de la Municipalité, à sa seule discrétion, et la Municipalité ne peut être liée d'aucune autre façon que par une résolution de son conseil.

Date d'ouverture des soumissions : le 2 juin 2022 à 11 h

Responsable de l'appel d'offres : Daniel Boudreault, greffier-trésorier adjoint

Lieu du dépôt des soumissions : Municipalité de Boischatel  
45, rue Bédard  
Boischatel (QC) GOA 1H0

Les documents nécessaires à la soumission seront disponibles par le biais du SEAO ([www.seao.ca](http://www.seao.ca)) et ne peuvent être obtenus que par le biais du SEAO. Aucun autre document ne lie la Municipalité.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principal établissement d'affaires au Canada et dans les territoires visés par l'Accord de commerce et de coopération entre le Québec et l'Ontario (ACCQO), l'Accord de libéralisation des marchés publics du Québec et du Nouveau-Brunswick (AQNB) et qui ont obtenu par l'intermédiaire du SEAO, à leur nom, les documents d'appel d'offres émis par le maître de l'ouvrage.

FAIT À BOISCHATEL CE 29<sup>e</sup> JOUR D'AVRIL 2022.



Daniel Boudreault  
Greffier-trésorier adjoint